

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE CARTE EUROPEENNE D'ARMES A FEU

1. Identité du demandeur

Nom
Lieu de naissance
Adresse
Code postal
N° Registre national
Nationalité
Adresse e-mail

Prénom
Date de naissance
n°
Téléphone/GSM/fax

bte.

Date :
"Déclaré sincère et véritable"
Signature

2. Motif de la demande

Chasse Tir sportif

3. Armes à mentionner sur la carte européenne

N°	Type et nature de l'arme ¹	Marque et modèle	calibre	N° de fabrication	Capacité ²	Longueur ³
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

► Comment remplir la demande de carte européenne pour un traitement efficace et rapide ?

- Utiliser des majuscules uniquement

- Il n'est pas donné suite aux demandes incomplètes et illisibles

- Envoyer la demande au Haut fonctionnaire de l'agglomération bruxelloise, accompagnée de :

- . une copie recto/verso de la carte d'identité;
- . une description des circonstances qui nécessitent l'obtention d'une carte européenne;
- . une copie des autorisations de détention des armes à feu qui doivent être mentionnées sur la carte;
- . une copie de l'avis de cession au demandeur des armes de chasse et sport qui doivent être mentionnées sur la carte
- . une copie du permis de chasse ou de la licence de tireur sportif

La carte européenne est gratuite depuis le 28 juillet 2010

¹ Indiquer s'il s'agit d'un fusil (F), d'une carabine (C), d'un pistolet (P) ou d'un revolver (R); si les canons sont lisses (CL) ou rayés (CR); ainsi que le mécanisme : "1" pour 1 coup par canon, "R" pour répétition, ou "SA" pour semi-automatique

² Pour une arme de chasse à répétition ou semi-automatique, indiquer la capacité maximale du chargeur ou du magasin

³ Indiquer la longueur du canon (en cm)